

Peyrehorade

DIMANCHE 05 MAI 2024

VIDE – GRENIERS

organisé par **l'Association St MARTIN,**

Salle d'ASPREMONT à PEYREHORADE
de 09H00 à 18H00

Tarif emplacement : 4€/ml intérieur – 3€/ml extérieur
(une boisson chaude et une gourmandise seront offertes à chaque exposant)

Renseignements et inscriptions : Elisa JOUSSAIN
06 58 88 30 12 elisajouss40@live.fr

Restauration rapide et buvette sur place (à consommer avec modération)

Règlement :

- L'association St MARTIN décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des objets, et tout litige avec les agents des Contributions et de la DGCCRF.
- Les exposants sont responsables des emplacements occupés, de la sécurité de leur stand, et de leur montage. Chaque emplacement sera conservé et laissé en bon état.
- Respect de la sécurité des visiteurs dans les zones de circulation.
- Transactions sous la seule responsabilité des parties concernées.
- Emplacement intérieur, pas de véhicule – **réattribué si non occupé à 09h00**
- Emplacement extérieur, pas de véhicule devant les accès de sécurité.
- Remboursement des réservations si désistement avant le **02 MAI 2024**
- Accueil des exposants et placement le 05 MAI 2024 de **06h00 à 09h00**
- Début des transactions : 09h00 – **pas de repli des stands avant 17h30**

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

NOM

PRENOM

Né (e) le
Adresse
Téléphone

à

CP
Ville
Mail

PARTICULIERS :

Pièce d'identité : carte N°

ou passeport N°

Délivré le

par

N° d'immatriculation du véhicule

Je déclare sur l'honneur :

(compléter et rayer les mentions inutiles)

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du CC)
- Ne participer qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours
- (article R321-9 du CP)

PROFESSIONNELS :

Société/Association/Raison sociale :

RM ou RC N°

de

Adresse du siège

Nom et adresse du représentant

Pièce d'identité : carte N°

ou passeport N°

Délivré le

par

N° immatriculation du véhicule

Je déclare sur l'honneur :

Être soumis au régime de l'art. 310.2 du code de commerce

Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (article L321.7 du code pénal)

Je souhaite participer à la journée vide grenier du 05 MAI 2024, organisée par l'Association St MARTIN,

Je réserve un emplacement :

A l'intérieur de la salle de mètres linéaires à 4€ le ml et 1€ le portant (non fourni), soit : €

ou

A l'extérieur de mètres linéaires à 3€ le ml soit : € (tables non fournies)

Demande particulière (si besoin) à compléter :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à respecter toutes les conditions

Fait à

le

IMPORTANT : Pièces à joindre lors de la réservation :

- Pour les particuliers : photocopie recto/verso de la pièce d'identité
- Pour les professionnels : copie d'immatriculation du registre du Commerce

Pour les emplacements intérieurs :

Seuls les bulletins dûment complétés, signés et accompagnés du chèque de règlement libellé à l'ordre de Association St MARTIN, seront pris en compte

Bulletin à retourner avant le 27 avril 2024 à :

Elisa JOUSSAIN 50 route de la source 40300 Bélus